

COORDINATION THÉMATIQUE

EXIL ET SANTÉ MENTALE

Johan Cornez,

Psychologue clinicienne, SSM Ulysse

Natacha Rome,

Chargée de mission, LBSM

L'objectif principal de la coordination Exil est de sensibiliser, soutenir, informer les professionnels de la santé mentale et les travailleurs sociaux en lien avec un public touché par l'expérience de l'exil. La mission de cette coordination spécifique est de rendre visible les questionnements ou problématiques émergents du secteur. En outre, elle tente de mettre en exergue les dimensions contextuelles vécues par le public des personnes exilées, dans les prises en charge psycho-sociales auprès des travailleurs de terrain. Ce processus participe à l'amélioration de l'accès à des soins de santé mentale adéquats et à la prise en considération de ce public dans les dispositifs d'aide classique.

La réflexion engagée depuis plusieurs années maintenant, se poursuit. Les axes principaux de cette réflexion sont :

- **Le travail avec interprète en santé mentale**
- **L'articulation des aspects cliniques et juridiques dans l'accompagnement de personnes en précarité de droit au séjour.**

Ces thématiques se déclinent sous forme de groupe de travail dont voici les modalités :

Groupe de travail 1 : **Réflexion sur le travail avec interprète en santé mentale**

L'objectif de ce groupe de travail est de mener une réflexion autour du setting particulier de la collaboration entre les travailleurs psycho-sociaux du secteur de la santé mentale et les interprètes professionnels, auprès d'un public touché par l'exil sous toutes ses formes.

Dès septembre, les participant·e·s pourront se pencher sur des vignettes cliniques, partager leurs expériences, leurs questions et doutes. Quelle place/fonction pour l'interprète dans la rencontre ? Comment articuler le travail en précisant les rôles de chacun ? Quelle place donner à la langue et à la culture de l'utilisateur ? Quelles sont les bénéfices, limites et impasses de cette collaboration particulière ? Autant de questions à déplier et à explorer. Plus généralement, ce groupe sera peut-être pour certain·e·s, l'occasion de démarrer une réflexion sur ce paradigme nouveau qu'il·elle·s projettent d'intégrer à leur clinique. La réflexion sera alimentée par de la littérature et par l'intervention ponctuelle d'invité·e·s spécifiques.

Ce groupe de travail mensuel est animé par Johan Cornez, psychologue clinicienne au SSM Ulysse, ainsi que Naïm Mucaj, interprète albanophone, au Setis Bruxelles.

Groupe de travail 1 - infos utiles :

Pour qui ? Le groupe s'adresse aux protagonistes de l'accompagnement psychologique, thérapeutes et interprètes. Maximum 15 participant·e·s

Quand ? Agenda 2024-2025 : Groupe mensuel, 3^{ème} lundi du mois, de 12h à 14h :
16/09, 18/11, 16/12, 20/01, 17/02, 17/03, 18/05, 16/06

Où ? A la Ligue 39 rue Mercelis à 1050 Ixelles.

Contact et inscriptions ? Les demandes d'inscription sont à envoyer à Johan Cornez, coordinatrice thématique Exil, par mail à l'adresse suivante exil@lbsm.be - 02 533 06 70

Groupe de travail 2 : Articulation des aspects cliniques et juridiques, dans l'accompagnement de personnes en précarité de droit au séjour

Composé de psychologues, de travailleur·euse·s sociaux·ales, de juristes et d'avocat·e·s, de médecins, ce groupe de travail tente de dénouer les fils d'une collaboration dans le contexte de l'accompagnement de personnes en précarité de droit au séjour. Une articulation fine et délicate entre les protagonistes de l'aide médicales, psychologique, psychiatrique, sociale et juridique est indispensable, notamment en regard de la complexité des procédures d'asile et d'accès aux soins auxquels les personnes ont à faire, et du fait que ces procédures sont, en elles-mêmes, des déterminants de souffrance. Ressources à mobiliser, intérêt et contenus des attestations médicales ou psychologique à fournir, connaissance des procédures, limites de l'accompagnement selon les différentes fonctions, synergies à trouver, paroles communes à déployer... Durant les rencontres, les participant.e.s auront l'occasion de déplier des situations rencontrées dans leur pratique respective et de faire appel au collectif, afin de dégager des pistes de solution. Ponctuellement, des rencontres avec des intervenants extérieurs autour de thématiques ciblées, seront organisées.

Ce groupe de travail mensuel était animé jusqu'en juin 2024 par Alessio Catavere, psychologue à Ulysse et Ondine Dellicour, politologue, coordinatrice du réseau santé mentale en exil. Dès septembre 2024, l'animation du groupe sera reprise par Pauline Monhonval, médecin psychiatre au SSM Ulysse et Johan Cornez, psychologue clinicienne à Ulysse et coordinatrice thématique Exil pour la LBSM.

Groupe de travail 2 - infos utiles :

Pour qui ? Toute personne qui travaille avec le public-cible et est confrontés à la nécessité de croiser les compétences psycho-socio-juridiques.

Quand ? Agenda 2024-2025 : Groupe mensuel, les 3^{èmes} jeudis de chaque mois, de 12 à 14h00 : 19/09, 17/10, 21/11, 19/12, 16/1, 20/02, 20/03, 17/04, 15/05 et 19/06

Où ? A la Ligue 39 rue Mercelis à 1050 Ixelles.

Contact et inscriptions ? Les demandes d'inscription sont à envoyer à Johan Cornez, coordinatrice thématique Exil, par mail à l'adresse suivante exil@lbsm.be - 02 533 06 70